



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 699-25-32

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 699-25-32 modifiant le règlement numéro 699-11, tel qu'amendé, intitulé règlement sur le zonage, afin d'autoriser les habitations jumelées dans la zone RX-1

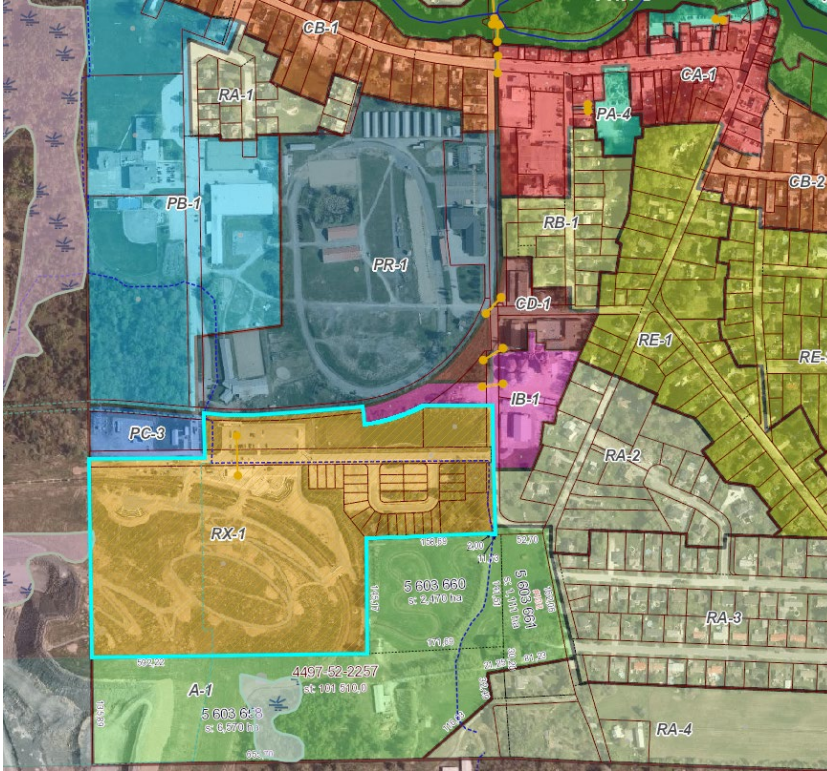
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 14 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 699-25-32 modifiant le règlement numéro 699-11, tel qu'amendé, intitulé règlement sur le zonage, afin d'autoriser les habitations jumelées dans la zone RX-1.

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 4 février 2025, à 18h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron, située au 14 rue Philippe-Côté. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, monsieur Claude Dubois, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement vise à autoriser les habitations jumelées dans la zone RX-1.



Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Bedford, au 1 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Donné à Bedford, ce 16 janvier 2025.

M^e Catherine Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière